



DRAKKAR Développement
Promotion Immobilière - Aménagement Foncier

LE CHÊNE JAUNET
Création d'espaces de loisir de vie

Les Terrasses du Château

BÂTIMENT	NIVEAU(X)	N° HEBERGEMENT	TYPLOGIE
A- "Henri"	RDC	A 02	T3

TABLEAU DES SURFACES (en m²)	
Entrée	6.25 m²
Séjour / Cuisine	29.40 m²
Chambre 1	15.45 m²
Chambre 2	12.90 m²
Salle d'eau	5.15 m²
Wc	2.60 m²
Dégagement	1.40 m²
TOTAL SURFACES HABITABLES	73.15 m²
Terrasse	22.50 m²
Jardin privatif	134.50 m²
TOTAL SURFACES ANNEXES	157.00 m²

Légende :

ETEL : Espace Technique Electrique	: Fx plafond/Soffite
F : Fenêtre	OB : Oscillo-battant
PL : Placard	PF : Porte-fenêtre
AV : Allège vitrée	VR : Volet Roulant
LV : Attente Lave-Vaisselle	LL : Attente Lave-Linge
R : Réfrigérateur	Cu : Cuisson
SS : Sèche-Serviette	ECS : Eau Chaude Sanitaire

Indice : A Date : 23/09/2025 Echelle : 1:50

Nota : Le maître d'ouvrage se réserve la possibilité d'apporter des modifications de dimensions libres et d'équipements, en fonction des contraintes techniques et réglementaires de construction. De légères variantes de cotes, et de surface pourront être apportées au présent plan, en fonction des nécessités techniques de réalisation. Les tolérances d'usage sont admises en ce qui concerne les dimensions en cotes et surfaces indiquées. Les retombées, soffites, canalisations et radiateurs ne sont pas figurés (la hauteur sous soffite sera au minimum de 2,10m) Les gaines ainsi que l'emplacement des équipements sont figurés à titre indicatif et n'apparaissent pas de manière exhaustive sur le plan. L'emplacement des éléments et salle de bains est donné à titre indicatif. Les placards sont compris dans les surfaces. Le mobilier et l'électroménager ne sont pas fournis. Equipements optionnés si indications sur plan. Les différences maximales de niveaux entre logements et annexes privées sont de 15 cm maximum pour les balcons et loggias et de 25 cm maximum pour les terrasses.

TERRASSE
22.50 m²